

RAPPORT MORAL - EXERCICE 2016

I. 2016 : 3ème année d'existence (création en janvier 2014)

A. L'environnement institutionnel

D'abord, je voudrais souligner que l'environnement des JF a encore beaucoup évolué en 2016. C'est ce qui nous a permis d'être en prise avec l'actualité des JF et de réagir lorsque nous étions concernés. Citons par exemple :

a. Le cadre géographique et territorial des JF

Il ne s'est stabilisé que très récemment : les nouvelles chambres régionales commencent à peine à trouver leur rythme de croisière, sachant que de nombreux personnels ne sont pas restés dans les JF compte tenu des changements géographiques de leur implantation (comme par exemple en CRC Occitanie ou sur la nouvelle implantation de Metz pour le Grand Est). Nous l'avions déjà évoqué l'an dernier et cela a eu concrètement un impact sur le recrutement avec une arrivée importante de nouveaux collègues (près de 50) notamment en CRC Occitanie.

b. La mise en place d'un 2^{ème} groupe de travail sur les vérificateurs

Ce groupe de travail a été mis en place par le PP (lettre du 12 avril 2016 du PP au SGA) et ses conclusions sont attendues en février 2017. Ce groupe a pour but de :

- Recenser les différentes activités exercées par les vérificateurs, les compétences attendues et les sujétions particulières qui s'attacheraient à l'exercice de leurs fonctions ;
- Réfléchir aux éventuelles évolutions souhaitables de ce métier pour les vérificateurs expérimentés (notamment dans la conduite des contrôles, la rédaction des rapports et les fonctions de mentorat ou de formation des autres vérificateurs) ;
- Définir, dans un deuxième temps des fiches de postes types représentatives de la pluralité des « profils » de vérificateurs recherchés.

Ce nouveau groupe s'inscrit donc dans la suite du premier. L'administration a voulu apporter des réponses aux priorités 2 (4 propositions) et en partie aux priorités 3 (5 propositions) sur 17 propositions retenues par le PP en janvier 2016.

Nous avons bien sûr été présents sur ce terrain.

c. La refonte du code des JF partie réglementaire

Après la partie législative, des ajustements sont prévus pour la partie réglementaire avec un calendrier fixé pour le début de l'année 2017. Nous avons tenté de faire entendre notre position à cette occasion durant la fin de l'année 2016 auprès du président Descheemaeker qui était en charge de cette refonte.

B. Le fonctionnement de l'association en 2016

Pour rappel, nous avons **changé notre siège social** (décision de l'AG de l'année 2015). Notre nouveau siège social ancre notre positionnement dans l'institution des JF puisque notre adresse officielle est désormais la même que celle de la CRC IDF à Noisiel. C'est important pour asseoir la position et la reconnaissance de l'association même si aujourd'hui la plupart des échanges se font par notre boîte mail associative.

a. Les adhérents

Aujourd'hui, notre trésorière, l'a rappelé tout à l'heure, notre association compte 53 adhérents soit plus du doublement par rapport à 2015 (24) et 2014 (20 personnes) et **12% des Vérificateurs des JF (Cour 72 / CRC 352)**¹.

La répartition des adhésions : la CRC IDF est encore très bien représentée avec 22 adhérents, mais nous avons 7 adhérents à la Cour et 24 adhérents répartis sur les autres CRC (par exemple 4 en Hauts-de-France et 4 en Grand Est (Metz), 3 en Occitanie, 2 en Normandie ou à la Réunion mais un seul adhérent dans plusieurs CRC (PACA, RAA Nouvelle-Calédonie)).

Aucun membre pour le moment sur la partie centrale de la France (Bretagne, Pays de la Loire, Centre-Val de Loire et Franche-Comté – mais sur cette dernière, nous avons un correspondant qui devrait nous rejoindre prochainement : il fait actuellement partie du groupe de travail sur les vérificateurs qui doit rendre ses conclusions en février 2017 au PP). L'une de nos actions 2017, c'est d'améliorer

¹ Pour mémoire, les assistants représentent près d'un quart des effectifs des JF : 424 personnes au 1er mai 2014 (source rapport juin 2014 du groupe de travail) dont 352 en CRTC et 72 à la Cour, réparties selon les catégories (Cat A 278, Cat B : 128 et 18 Cat C).

le maillage du territoire pour être présents dans toutes les CRC et chambres de la Cour.

b. Notre objet

Notre association a pour but de « mettre en œuvre toute action concourant à la promotion et à la valorisation de notre fonction de vérificateurs et de renforcer les liens professionnels entre ses membres » (article 2 de nos statuts).

Comme en 2015, c'est ce que nous avons tenté de faire au cours de cette 3^{ème} année d'existence. **Mais nous avons modifié notre manière d'agir**, notamment auprès de vous, de nos partenaires et de l'administration des JF.

Nous avons décidé de produire systématiquement des documents pour faire connaître la position, la réflexion ou le constat de l'association. Nous avons été particulièrement attentifs au contenu mais aussi au contenant de nos productions. Nous avons été plus communicants lors d'échanges (stage d'intégration, formation entre collègues vérificateurs) et aussi par notre site internet qui a permis par exemple de faire une consultation nationale sur la refonte du code des Juridictions Financières.

Je crois que tout cela nous a permis de gagner en crédibilité et d'être plus efficaces pour nous faire connaître. D'ailleurs la progression du nombre de nos adhérents en est le meilleur indicateur et je forme le vœu que nous poursuivions dans cette voie pour affermir notre position. Nous en reparlerons avec les projets 2017.

Je voudrais ici remercier particulièrement l'efficacité du bureau : sa secrétaire, sa trésorière et le Vice-Président, qui sont les piliers pour la gestion de l'association, mais aussi les membres du conseil d'administration qui ont beaucoup contribué au dynamisme de l'association chacun selon ces appétences et ses disponibilités.

Cette année notre conseil d'administration a beaucoup travaillé. Il s'est réuni presque tous les mois durant l'année 2016 et parfois plus souvent lorsqu'il fallait préparer des entretiens ou travailler sur des propositions (toujours durant la pause méridienne). Je renouvelle mes remerciements à tous et toutes.

II. Les actions 2016

Sans faire un inventaire à la Prévert, je vous présente tout de même les principales actions menées en 2016 :

- Mars 2016 :

- Validation de la cartographie du métier de vérificateur ;
- Rencontre avec l'association des présidents des CRC.

- Avril 2016 :
 - Réunion avec le syndicat des juridictions financières unifié en présence de son Président (M. Vincent Sivré) et identification de thématiques de réflexion à mener en commun ;
 - Courrier de réponse du secrétariat général de la Cour des Comptes concernant le groupe de travail « métier et positionnement des vérificateurs des JF » en substance : pas de participation au 2^{ème} groupe de travail mais possibilité d'adresser au SG des contributions.

- Mai 2016 :
 - Envoi de la cartographie des métiers au secrétariat de la Cour ;
 - Création de l'adhésion en ligne sécurisée à l'association sur 2ajf.jimdo.fr (via Hello Asso).

- Juin/juillet 2016 :
 - Travail sur l'observatoire de la mobilité des vérificateurs (à partir des données recueillies sur Article 15).
 - Par l'intermédiaire de nos relais: prise de contact avec tous les vérificateurs des JF pour présenter l'association et partager les actions en cours (voir la liste en annexe presque la moitié des CRC et chambres de la Cour) ;
 - Envoi de notre lettre d'info n°3 datée de juin 2016.

- Octobre / novembre 2016 :
 - Rencontre à nouveau des membres du SJFU à Noisiel et échanges de points de vue sur :
 - ✓ Les travaux du groupe de travail sur le métier de vérificateur à la Cour ;
 - ✓ Les réflexions en cours dans diverses CRC sur l'organisation du travail entre magistrats et vérificateurs ;
 - ✓ La prochaine refonte de la partie réglementaire du CJF ;
 - ✓ Les réflexions en cours et travaux sur l'autonomie des vérificateurs qu'un collègue de la CRC Réunion nous a communiquées ;
 - ✓ Envoi de notre lettre d'info n° 4 d'octobre 2016 ;
 - ✓ Enfin, le président de l'association des vérificateurs des JF a été invité à la séance plénière du Congrès du SJFU le 18 novembre 2016. Cela a été l'occasion de discuter avec des collègues vérificateurs des syndicats de la Cour en particulier la CFDT.
 - Consultation nationale auprès des collègues vérificateurs sur la refonte du code des JF et transmission de propositions au Président Descheemaeker

(harmonisation Cour et CRT pour les mentions concernant les vérificateurs, modification des mots comme « tâches » en « missions » et « objectifs » et « participation » en « collaboration » ...). Nous attendons de savoir ce qui va pouvoir être retenu car nous avons eu des informations contradictoires.

- Réalisation d'un PowerPoint « Constats et réflexions sur le travail en autonomie des vérificateurs » : Quelle définition ? Quelle organisation aujourd'hui ? Il a été envoyé au président du groupe de travail et ses principaux membres comme cela a été aussi le cas pour la cartographie et l'observatoire de la mobilité.

- Décembre 2016 :
 - Réunion locale en CRC IDF (avenir du CJU et réflexions sur l'autonomie) ;
 - Élaboration pour la 1^{ère} fois de cartes de vœux 2017 pour les adhérents et partenaires (en tout 100 personnes dont 50 adhérents).

Nous avons entretenu durant toute l'année des échanges réguliers avec nos partenaires le SJFu, l'association des présidents de CRTC et aussi le président Terrien de la CRC IDF.

III. En conclusion

En 2016, nous aurons consolidé nos échanges réguliers avec nos partenaires (président de la CRC IDF, association des présidents de CRC, syndicat des JF unifié...) ce qui donne une meilleure visibilité à notre association.

Le doublement de nos adhérents montre aussi que nous avons gagné en légitimité auprès de nos collègues. Notre association est maintenant reconnue comme pouvant exprimer des points de vue argumentés et des contributions sur des sujets portant sur les missions et la fonction de vérificateur. C'est un progrès par rapport à l'année 2015 et nous entendons continuer pour être encore plus visibles pour l'administration et attrayants pour nos collègues vérificateurs et vérificatrices.

Nous aurons aussi favorisé des échanges entre vérificateurs au sein de la CRC IDF, et nous avons des relais dans 9 CRC et à la Cour mais il faudra aller encore plus loin. Nous ne sommes pas encore présents dans 7 CRC.

Nous poursuivrons toute action pour défendre notre fonction, promouvoir et valoriser notre métier de vérificateurs des JF. Le PP a rappelé lors du congrès du 18 novembre 2016 du SFJU à Noisiel l'évolution de notre métier de vérificateur et les conséquences en termes de recrutement de collègues de plus en plus qualifiés et/ou spécialisés et d'organisation du travail.

De nouveaux chantiers s'ouvriront en 2017. Nous aurons les conclusions du 2^{ème} groupe de travail et de là découleront certainement des actions de notre part notamment des ateliers de réflexion sur la mise en place de centres de compétence et d'équipes de vérificateurs ; sur le télétravail ou encore sur la relation du binôme magistrat –vérificateur.

En tout cas, nous avons réfléchi à des actions que nous souhaiterions vous proposer et ensuite mettre en œuvre pour l'année 2017.

Merci pour votre attention et maintenant après les votes je propose de passer au point suivant qui concerne nos projets pour l'année 2017.

Noisiel, le 31 janvier 2017

Le président

ANNEXE : Nos relais locaux

Presque la moitié des CRC et chambres de la Cour

CRC NPDC
CRC RA
3 chambres de la COUR
Réunion
Nouvelle-Calédonie
CRC PACA
CRC Normandie
CRC ACAL (Metz)
CRC Aquitaine
CRC Bourgogne FC